

Le 10 janvier 2024

**Agence d'évaluation d'impact Canada**  
Évaluation du Projet minier de terres rares *Strange Lake*

**Objet : Commentaires préliminaires de la Ville de Sept-Îles quant à la description initiale de projet du « Projet minier de terres rares de *Strange Lake* »**

---

Madame,  
Monsieur,

Par la présente, la Ville de Sept-Îles souhaite faire part de ses commentaires, questionnements et inquiétudes concernant la description initiale du projet minier de terres rares *Strange Lake* de *Métaux Torngat Ltée*, plus particulièrement les activités entourant l'implantation d'une usine de séparation et de purification du minerai à Sept-Îles. Cette usine sera à proximité, en outre, des citoyens, de la baie de Sept-Îles et de son unique source d'eau potable. Raison pour laquelle, la Ville ainsi que ses citoyens ont manifesté leur appréhension vis-à-vis le projet minier.

Tout d'abord, l'emplacement visé de la future usine de séparation et de purification de terres rares est située à environ 2 kilomètres de la source d'eau potable de la ville de Sept-Îles, le lac des Rapides. Bien que le lac soit situé en amont de la future usine (ce qui atténue les risques de contamination des eaux souterraines et de surface), il n'y a aucune considération du potentiel de contamination par des poussières aéropartées produites par les activités de l'usine (transbordement, circulation sur le site, gaz et sulfates émis lors de la cuisson à l'acide). Noter que les vents dominants à Sept-Îles pour les mois de juin à août sont en direction nord-ouest, soit en direction du lac des Rapides.

De plus, on indique que des radionucléides (thorium et uranium) sont naturellement présents dans le minerai extrait et que leur concentration est près de huit fois plus élevée dans le concentré et les résidus, soit les principaux matériaux qui seront transbordés à Sept-Îles. On indique également que ces matières émettent des rayons alpha, bêta et gamma (des rayonnements ionisants) lorsqu'elles subissent une modification au niveau atomique (soit lorsque le thorium se stabilise en radon et l'uranium en plomb). Bien qu'il soit indiqué que les procédés de séparation et de purification ne modifieront aucunement le niveau atomique des radionucléides, il n'y a aucune précision concernant les risques associés à la radioactivité des gaz produits naturellement par les minéraux présents dans le concentré (soit le thoron produit par le thorium et le radon produit par l'uranium).

D'autre part, trois embranchements de la rivière au Foin, un affluent de la baie de Sept-Îles, se situent dans les limites des futures installations. Il est important de mentionner que la baie de Sept-Îles est reconnue comme un écosystème à haute valeur écologique, dont les affluents, comme la rivière au Foin, fournissent des ressources alimentaires et minérales variées. Il est donc préoccupant de savoir qu'il y aura en outre sur le site des minéraux radioactifs et de grandes

quantités d'acide utilisées lors de la sulfatation. Un incident environnemental sur le site pourrait rapidement se transformer en une destruction d'un écosystème fragile et important pour notre région.

Finalement, outre les risques liés aux terres rares et soulevés dans les précédents paragraphes, plusieurs autres éléments restent sans réponses. Une liste de questions a donc été dressée et mise en annexe de la présente lettre afin de démontrer à *Métaux Torngat Ltée* que des précisions seront nécessaires avant d'espérer avoir l'appui des citoyens de Sept-Îles.

À titre informatif, les questions adressées à *Métaux Torngat Ltée* aborderont les sujets suivants :

- Production de gaz et de sulfates lors de la cuisson à l'acide
- L'utilisation d'acides pour la sulfatation
- Risques d'incidents environnementaux et leur gestion
- Risques associés à la radioactivité des minéraux transbordés à l'usine
- Besoins en eau potable pour les activités de l'usine
- Gestion des eaux usées
- Gestion des résidus miniers
- Suivis environnementaux
- Émission de poussières
- Bien-être humain et écologique

En espérant le tout à votre convenance, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



**Jean-François Grenier**, B.Sc.  
Chef de division - Environnement

JFG/mg

c.c. Mme Catherine Lauzon, directrice générale, Ville de Sept-Îles  
M. Michel Tardif, directeur - Ingénierie et Travaux publics